



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : www.fpip-police.com

SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : fpip@fpip-police.com

ALLIANCE UNE NOUVELLE FOIS DIT N'IMPORTE QUOI

TOUJOURS A LA POINTE POUR METTRE DES BATONS DANS LES ROUES DE LEURS COLLEGUES DE LA FONCTIONS PUBLIQUE TERRITORIALE LES DELEGUES D'ALLIANCE POLICE NATIONALE (QUI EST RAPPELONS LE MEMBRE DE LA CGC COMME LE SYNDICAT DE PM UNAPM-CGC FAVORABLE LUI A L'ARMEMENT...)

Le Parisien , samedi 04 novembre 2006

"C'est dangereux"

Olivier Damien, Syndicat Alliance-Police Nationale 94

Depuis 2004, le Syndicat-Alliance Police manifeste son hostilité à tout armement des polices municipales. "Cela instaure une sécurité à deux vitesses, explique le secrétaire régional, Olivier Damien: pour les communes aisées, une municipale armée, bras répressif du maire. Pour les communes moins riches, une police chargée de l'application des arrêtés municipaux. Qu'on ne confonde ni les rôles ni les attributions de chacune des polices ! Les policiers nationaux sont là pour assurer l'ordre républicain sur le territoire national et pour tous les citoyens ainsi que le respect des lois de l'Etat, y compris de manière répressive. Si la population exprime son désir de revoir des policiers dans tous les lieux de la ville, il est bon de disposer de collègues, policiers municipaux, qui peuvent ainsi affirmer leur rôle de relais. Nul n'est besoin pour se faire de les armer. C'est même dangereux car, outre le fait que cela risque de les exposer encore bien plus, c'est prêter le flan à toutes sortes de dérives".

CE QUI EST DANGEREUX C'EST DE CONSTATER QUE DES DELEGUES SYNDICAUX PARLENT DE CE QU'ILS NE CONNAISSENT PAS . AINSI CE DELEGUE N'A MANIFESTEMENT PAS PRIS LA PEINE DE LIRE LA CIRCULAIRE NORT INT DO3000580 DU 26 MAI 2003 RAPPELANT AUX PREFETS LES COMPETENCES DES POLICES MUNICIPALES. DE MEME CE DELEGUE FEINT D'IGNORER LES POLICIERS MUNICIPaux MORTS EN SERVICE. ENFIN LOIN DE PRESENTER UNE « SECURITE A DEUX VITESSES » LES POLICES MUNICIPALES STRUCTUREES APPORTENT UNE AIDE COMPLEMENTAIRE PRECIEUSE AUX GENDARMES ET POLICIERS NATIONAUX DE TERRAIN.ON SE DEMANDE DE MEME OU CE DELEGUE A VU QUE DANS LES « COMMUNES PAUVRES » LES PM NE S'OCCUPERAIENT QUE DES ARRETES MUNICIPaux !IL EST VRAI QUE LORSQUE L'ON A DEMONTRE QUE L'ON ETAIT INCAPABLE DE PRESERVER LES INTERETS SOCIAUX DES POLICIERS NATIONAUX IL EST PRATIQUE DE FAIRE DIVERSION EN TROUVANT UN BOUC EMISSAIRE FACILE QUITTE A METTRE EN DANGER DES FONCTIONNAIRES. SUR LE ROLE DES MAIRES QU'ALLIANCE FASSE SIENNE LES PROPOSITIONS DE LA FPIP QUANT AU COMMANDEMENT DES PM OU BIEN AILLE AU BOUT DE SA LOGIQUE EN RECLAMANT L'ETATISATION DES POLICES LOCALES. CELA LUI EVITERA POUR UNE FOIS DE DIRE N'IMPORTE QUOI.